

HAND

Infos




FRANCE JUNIORS FILLES

Résultats Préparation Mondial – 11 au 25 juillet 2005

L'équipe de France junior féminine a débuté sa préparation pour le Championnat du Monde (République Tchèque du 1er au 14 août 2005) par un tournoi franco-allemand.

Résultats : Mardi 12 juillet : France / Allemagne : 22-23

Jeudi 14 juillet : France / Allemagne : 20-28

Vendredi 15 juillet : France / Allemagne : 30-33

Elles se rendront par la suite en Pologne afin de participer à un tournoi avec les équipes d'Espagne, Russie et Pologne.

Tournoi en Pologne :

Mercredi 20 juillet : regroupement sur Paris

Jeudi 21 juillet : départ pour la Pologne

Vendredi 22 juillet : Espagne / Russie à 17h et Pologne / France à 19h15

Samedi 23 juillet : Russie / France à 17h et Pologne / Espagne à 19h

Dimanche 24 juillet : France / Espagne à 10h et Pologne / Russie à 12h

Lundi 25 juillet : retour en France

Paul Landuré a retenu à nouveau 16 joueuses pour la fin de la préparation. Seule l'arrière gauche Marion Limal a été remplacée par l'arrière / ailier droite Charlotte Mathieu :

1. OBEIN Wendy (CJF FLEURY), 12. LEYNAUD Amandine (HBC METZ), 16. ROUQUETTE Aurélie (SA MERIGNAC), 2. CARRAT Delphine (NANTES LA), 4. DEMBELE Siraba (SAMERIGNAC), 5. PANQUET Carole (HBC NIMES), 6. KPOZE Anne-Sophie (CJF FLEURY), 7. MATHIEU Charlotte (ES BESANCON), 8. KEITA Nimétigna (SA MERIGNAC), 9. GOMIS Alissa (SA MERIGNAC), 10. THEOPHILE Mélissa (CM AUBERVILLIERS), 11. AYGLON Camille (HB NIMES), 14. SALAUN Julie (SA MERIGNAC), 15. DURAND Alice (ES BESANCON), 17. LANDRE Laurissa (CJF FLEURY), 19. GRUNDISCH Cécile (ES BESANCON)

Le départ pour le Mondial est prévu pour le 30 juillet.

Les informations (calendrier, résultats, joueuses, ...) sont disponibles sur le site fédéral www.ff-handball.org dans la rubrique équipes de France juniors filles.



SANDBALL TOUR 2005 MASTERS A BINIC

Le Sandball Tour se termine déjà le week-end prochain par les Masters à Binic. Une étape où tout est prévu pour fêter les 10 ans du sandball. Le programme sera le suivant:

Jeudi 21 juillet : Tournoi Cap Armor / Cap Sports Vacances

A partir de 10h (inscriptions de 10h à 10h45) ; début du tournoi à 11h

4 catégories par sexe : moins de 14 ans, Moins de 16, Moins de 18 et plus de 18 ans

Environ 80 équipes / Inscription : 10 euros

Vendredi 22 juillet : Tournoi "Happy Birthday" et Tournoi Cap Bretagne, soirée anniversaire

10h-14h30 : Tournoi Cap Bretagne à partir de 10h (inscriptions Ligue de Bretagne / présence équipe à 10 H), tournoi à 11h à 14h30. Environ 40 équipes / Inscription : 10 euros. Concerne les Moins de 12 ans, garçons et filles. Il s'adresse à tous, mais on y retrouvera beaucoup de licenciés

15h-17h30 : Tournoi "Happy Birthday" : tournoi exceptionnel pour fêter les 10 ans du sandball, avec les champions du monde 95 et 2001 et les championnes du monde 2003 !

Samedi 23 juillet : Tournoi Open

A partir de 9h30 (début du tournoi à 10h30).

160 équipes / Inscription : 45 euros

Il s'adresse à tous, mais on y retrouvera beaucoup de licenciés à partir de 15 ans. Il permet de qualifier 12 équipes du tableau masculin ainsi que 12 équipes du tableau féminin pour le tournoi Masters / Elite du dimanche.

22h : grande soirée dansante – salle de l'Estran – 7 Euros par personne.

Dimanche 24 juillet : Tournoi Masters Elite 2005

A partir de 9h30 (début du tournoi à 10h30).

36 équipes (18 masculines et 18 féminines)

Il concerne les 15 premières équipes de l'open masculin et les 9 premières équipes de l'open féminin, auxquelles s'ajoutent 9 équipes de haut niveau invitées en garçons et 3 chez les filles : deux tournois de 24 chez les Hommes et de 12 chez les Filles.

Les stars (champions et championnes du monde, internationaux...) font le spectacle, mais toutes les équipes ont leur chance... EXCEPTIONNEL... !!!

Tous les jours, vous pourrez également assister à des démonstrations par les joueurs de haut niveau et les internationaux. Plus de 300 équipes et 3000 joueurs sont attendus. Venez nombreux !

Retrouvez les informations sur le site officiel d'Handballez-vous : www.sandball.com ainsi que sur le site de l'organisateur local : www.oser.asso.fr



JURY D'APPEL

Réunion Jury d'appel du 1er juillet 2005

- Dossier n°444 - Joueur BESSON Sébastien du club de St Pierre du Chemin (discipline Comité de Vendée)

Au motif de divers vices de forme dans la procédure disciplinaire, le Jury d'Appel a cassé la décision de première instance de la commission de discipline du Comité de Vendée et a repris l'instruction du dossier sur le fond.

Après avoir constaté que les faits ne sont contestés ni par l'intéressé, ni par les arbitres, mais que la sanction de première instance avait été alourdie au motif d'une absence à la réunion alors que la procédure de convocation n'avait pas été respectée, le Jury d'Appel a sanctionné Monsieur BESSON Sébastien de 3 dates de suspension dont une avec sursis, assortie d'une période probatoire de 6 mois, et son club de la pénalité financière attachée à cette sanction d'un montant de 105€.

- Dossier n°445 - Joueur mineur du club de l'U.S.MELUN (discipline Comité de Seine et Marne)

Le Jury d'Appel, ayant constaté l'inadéquation entre la faute reprochée et sa qualification par la commission départementale de discipline, a annulé la décision de 1ère instance pour vice de forme.

Reprenant l'instruction du dossier sur le fond, en application des dispositions de l'art.20.3.1 du Règlement Disciplinaire de la F.F.H.B., le Jury d'Appel a décidé de classer le dossier sans suite.

- Dossier n°446 - HANDBALL METZ MOSELLE LORRAINE (Ligue de Lorraine)

Le Jury d'Appel ayant constaté, dans sa décision en date du 24 juin 2005, une erreur matérielle dans la transcription de la formation qui a siégé dans cette affaire, décide d'en opérer rectification.

La suppression des patronymes de deux de ses membres a donc été opérée sur la liste emportant composition du Jury d'Appel ayant pris ladite décision, ces membres n'ayant participé en l'espèce, et dans le strict respect des restrictions réglementaires, ni aux audiences ni aux délibérés.

- Dossier n°450 - Club C.S.VESULIEN Haute Saône (Ligue de Franche-Comté)

Après avoir regretté qu'une rencontre régionale de "moins de 13" masculin n'ait pu trouver de date de report du fait de l'intransigeance de dirigeants dans l'application des règlements, le Jury d'Appel constate, en application de l'art.90 des Règlements généraux, que la C.O.C. régionale aurait dû, dès la demande de report du C.S.Vésulien pour motif de joueurs sélectionnés, imposer immédiatement une date pour jouer cette rencontre.

Au motif que la rencontre n'a pu et ne puisse plus être jouée, et bien que le C.S.Vésulien ne puisse pas être tenu pour responsable de cette situation, le Jury d'Appel a confirmé la décision de la commission régionale ad hoc : match non joué par les deux équipes et 0 pt

- Dossier n°456 - Club CHATEAUNEUF HB (Ligue de Provence)

Après avoir constaté que les arbitres de la rencontre ont correctement géré le problème de couleur de maillot et l'identité contestée de numéro, et que le délégué fédéral ait confirmé que la feuille de match n'était entachée d'aucune irrégularité, considérant que les formalités administratives ne peuvent faire l'objet d'une réclamation tel que prévu par les dispositions de la règle 17.12 et de l'art. 4.1.3 des Règlements des dispositions d'arbitrage, le Jury d'Appel, décide de rejeter l'appel du club de CHATEAUNEUF HB et de confirmer le résultat acquis sur le terrain pour la rencontre de barrage d'accès à la D2 masculine NANTES/CHATEAUNEUF HB (20-20)



DECES

Nous vous faisons part du décès brutal de M. Claude JOLLY survenu le mardi 12 Juillet 2005, dans sa 62ème année.

Les obsèques civiles ont été célébrées le Lundi 18 Juillet 2005 à 14 H 45 au cimetière de Rosieres (10) - Route d'Auxerre.



EXTRAIT BUREAU DIRECTEUR DU 15 JUIN 2005

Présents : Jacques Bettenfeld, Jean-Pierre Feuilleux, Jacques Taillefer, Claude Perruchet Excusés : Francis Arnault, Georges Format, Claude Scarsi, Alain Koubi Assistant : Joël Delplanque, Jean Férygnac, Francis Serex, Philippe Bana, Olivier Mangin, Olivier Krumbholz (partiellement)

sous la présidence de André Amiel.

La séance est ouverte à 10h, dans les locaux du Comité de Moselle à Metz.

1 – Les procès verbaux des réunions du Bureau Directeur des 13, 20 et 27 mai sont adoptés.

2 – Compétitions internationales

2.1 – Philippe Bana présente les projets de modifications des systèmes de qualification pour les compétitions internationales souhaités par l'EHF et l'IHF.

2.2 – Les principales conséquences de ces projets sont les suivantes :

- le championnat du Monde féminin 2007 ne qualifie plus directement pour les Jeux Olympiques 2008 (sauf pour l'équipe championne du Monde) ;
- les temps moyens annuels des joueurs et joueuses en équipes de France augmentent ;
- les périodes de travail diminuent au profit des périodes de compétition ;
- la charge des athlètes augmente, avec les risques afférents (blessures, absences, ...);
- les règles de mise à disposition des joueurs et des joueuses sont à revoir ;
- les tournois de Paris – Ile de France masculin et féminin sont menacés tout au moins dans leur forme actuelle (ils pourraient devenir des compétitions de qualification, si la France est organisatrice) ; mais,
- l'exposition médiatique des équipes de France est plus importante, avec des matches officiels ;
- les droits marketing peuvent être augmentés.

2.3 – Afin de préserver le Handball français et la santé des joueurs, des rapprochements devront être entrepris vers les nations les plus concernées par ces évolutions (Allemagne, Croatie, Danemark, Espagne, Suède, ...), tant au niveau des fédérations qu'au niveau des joueurs, pour définir d'éventuelles actions à engager.

3 – Handball féminin

3.1 – Philippe Bana fait une présentation qui situe la Division 1 féminine par rapport aux Divisions 1 et 2 masculines (budgets des clubs, statuts des joueuses, joueuses étrangères, centres de formation). Il est désormais admis que l'intégration des clubs de D1 féminine au sein de la Ligue Nationale de Handball pour la saison 2007-2008 est possible, en fixant dès maintenant des règles certes ambitieuses, mais applicables. Le cahier des charges ainsi établi par les clubs concernés porte sur :

- la qualité des salles,
- la professionnalisation des entraîneurs,
- la mise en place d'un suivi médical des joueuses,
- l'existence d'un centre de formation et d'une équipe réserve,
- le statut des joueuses (nombre minimum de joueuses sous contrat professionnel, nombre maximum de joueuses sous statut amateur)
- la structuration administrative des clubs,
- le budget Outre les améliorations obligatoires du niveau du Handball féminin du fait de l'amélioration des structures des clubs, la LNH sera un apport important sur les aspects médiatisation et promotion du Handball féminin. Selon Olivier Krumbholz, la situation générale actuelle de la D1 féminine n'est pas en concordance avec les bons résultats de l'équipe de France. L'intégration de la D1 féminine au sein de la LNH est donc une bonne chose, en veillant à ce que, dans ce cadre, le Handball féminin ne soit pas un « sous produit » du Handball masculin.

3.2 – Le Bureau Directeur prend connaissance et débat du projet de convention Toulon – Saint Cyr (clubs de D1 féminine), qui sera traité par la commission compétente (statuts et réglementation).

3.3 – Le Bureau Directeur décide de confier à Philippe Soubranne l'organisation de l'hommage qui sera rendu lors du prochain tournoi de Paris – Ile de France féminin aux joueuses qui ont quitté l'équipe de France.

La séance est levée à 12h et reprend à 14h, dans les salons de l'hôtel Holiday Inn de Metz, où le Bureau Directeur a déjeuné avec les joueurs et l'encadrement de l'équipe de France masculine avant son match de qualification pour le prochain championnat d'Europe contre Israël.

4 – Développement

4.1 – Le Bureau Directeur prend connaissance d'un document de la commission de développement relatif au Handball féminin. Après en avoir débattu, le Bureau Directeur demande à la commission de développement d'élaborer un plan de développement quantitatif et qualitatif du Handball féminin en conformité avec les objectifs du projet fédéral. Ce plan devra s'appuyer sur le bilan de l'existant dressé dans le cadre des chantiers transversaux pilotés par Georges Format.

4.2 – Le Bureau Directeur demande qu'un travail d'identification des causes de disparitions des clubs soit également entrepris dans le cadre des chantiers transversaux pilotés par Georges Format.

5 – Assises du Handball

5.1 – Le questionnaire de l'enquête demandée à la Sofres doit être prochainement validé.

5.2 – Plusieurs pistes sont étudiées pour l'organisation de ces assises, dont certaines émanant de Ligues. La décision finale interviendra avant fin juillet. Le critère le plus important sera bien sûr la capacité d'accueil et les conditions de travail pour environ 1100 personnes.

6 – Tournée du Président dans les Ligues

6.1 – Quatre Ligues ont déjà été visitées : Limousin et Auvergne, puis Bretagne et Normandie. La visite en Bretagne a été l'occasion de la première signature d'une convention tripartite Comités – Ligue – Fédération dans le cadre du dispositif Développement – Formation – Emploi.

6.2 – Le premier constat est que ce type de rencontre est bien perçu et permet d'aborder plus profondément des problèmes réels « de terrain ». La préparation de ces visites doit toutefois être améliorée, en particulier par l'identification des principaux sujets à traiter dans la Ligue et l'organisation du déplacement avec le(s) élu(s) le(s) mieux placé(s) pour traiter ces sujets.

7 – Finances

7.1 – Le Bureau Directeur prend connaissance de la demande de la LNH de prise en charge par la FFHB des frais d'arbitrage de la coupe de la Ligue. Constatant :

- qu'il s'agit d'une compétition que la LNH est chargée de régler, d'organiser et de gérer, au même titre que le championnat de France de Division 1 masculine,
- que seule l'organisation et l'accession à la pratique des activités arbitrales relèvent exclusivement de la FFHB, le Bureau Directeur, après en avoir débattu, décide que la FFHB ne prendra pas en charge les frais d'arbitrage de la coupe de la Ligue, tout comme elle ne prend pas en charge les frais d'arbitrage du championnat de France de D1 masculine.

7.2 – Le Bureau Directeur ne donne pas suite à la demande de la Ligue d'Aquitaine de lui accorder un prêt relais entre l'achat de son nouveau siège et la vente de l'ancien. Seul un prêt sur le Fonds d'Investissement Fédéral est possible dans le cadre de l'acquisition de son nouveau siège.

7.3 – Compte tenu de l'impossibilité pour le Conseil général de l'Oise de voter la subvention au Comité départemental avant le mois d'octobre 2005, le Bureau Directeur décide de surseoir à la four-niture de cette justification jusqu'au vote, et demande au trésorier fédéral de procéder à la mise en place du prêt FIF au Comité de l'Oise décidé le 20 mai 2005.

7.4 – Le Bureau Directeur évoque la situation de la dette de la Ligue de Polynésie.

7.5 – Olivier Mangin présente un bilan de l'exécution budgétaire au 31 mai 2005.

7.6 – Olivier Mangin informe le Bureau Directeur sur les besoins en travaux à réaliser au siège de la Fédération (devis en attente).

8 – Commission nationale de discipline

8.1 – Conformément à l'article 12.8 du règlement intérieur fédéral, le Bureau Directeur approuve une modification du règlement intérieur de la commission nationale de discipline (augmentation à seize du nombre maximum de membres).

8.2 – Conformément à l'article 12.3 du règlement intérieur fédéral, et sur proposition de Jean Laterrot, le Bureau Directeur approuve la désignation de trois nouveaux membres au sein de la commission nationale de discipline : Mme Nathalie Bonani (Ligue PIFO), Mme Catherine Leroy (PIFE) et Mr Jean-Claude Legal (PIFO).

8.3 – Le Bureau Directeur prend acte de la désignation, par arrêté du Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative en date du 15 avril 2005, sur la liste des personnes pouvant être choisis pour siéger dans les organes disciplinaires des fédérations sportives compétents en matière de lutte contre le dopage de :

- Mr An Chuc (médecin) au titre des personnalités appartenant à une profession de santé,
- Mme Nathalie Robinat (avocate) et Mme Nathalie Ros (juriste) au titre des personnalités ayant des compétences juridiques,
- Mr Claude Gallant, Mme Elsa Guillot, MM François Quiniou et Patrick Rocheteau, au titre des personnalités qualifiées.

9 – Commission d'organisation des compétitions

Conformément à l'article 12.3 du règlement intérieur fédéral, et sur proposition de Jean-Claude Moreau, le Bureau Directeur approuve la désignation de deux nouveaux membres au sein de la commission nationale d'organisation des compétitions : Mme Marianne Mazel (Ligue Provence-Alpes), et Mme Annie Moreau (Pays de la Loire) suite aux démissions de Mr Dominique Malfondet (Lyonnais) et de Mme Marie-Claude Villeminot (Lyonnais).

10 – Projet informatique

2.1 – Claude Perruchet présente l'avancement du projet depuis l'assemblée générale :

- la réunion de lancement du projet avec la société APTUS s'est tenue le 13 mai 2005 ;
- la mise au point du contrat avec la société APTUS a abouti à une signature fin mai 2005 ;
- le groupe d'utilisateurs chargé de la validation des écrans lors de la phase de maquettage, et de la validation du développement lors de la phase de test de chaque fonction, a été mis en place et a commencé à travailler (première réunion de maquettage) ;
- les premiers « livrables » par la société APTUS dans le cadre du développement de la solution applicative sont en cours de validation (Plan d'Assurance Qualité du projet, Plan de Tests) ;
- le deuxième bulletin d'information a été diffusé par courrier électronique a été diffusé fin mai.

- la première réunion du Comité de pilotage est prévue le 5 juillet 2005.

2.2 – Les principales dates jalons du projet restent inchangées :

- démarrage effectif : 2 mai 2005
 - début de la phase de recette : 2 novembre 2005
 - mise en place dans les sites pilotes : 16 janvier 2006
 - mise en production contractuelle : 3 juillet 2006
- 2.3 – Les risques actuellement identifiés sont liés d'une part, côté FFHB, au planning très dense de la phase de maquettage (le groupe d'utilisateurs est très mobilisé, y compris pendant le mois d'août), et d'autre part, côté APTUS, à la charge importante correspondante (l'affectation de personnel supplémentaire est prévue en fonction de l'avancement).

11 – Tournoi de Paris Bercy – Ile de France masculin

Olivier Mangin rend compte de la rencontre que le Président et lui ont eu avec le nouveau Directeur Général du POPB. Ce dernier souhaite que les organisations de manifestations soient conduites en véritable partenariat. Il a annoncé sa volonté d'améliorer l'aspect des locaux, de recenser l'ensemble des besoins exprimés par les utilisateurs, d'améliorer le suivi administratif, et de proposer des nouveaux services.

12 – Assemblée Générale fédérale 2006

Compte tenu de la tenue du tournoi de Paris – Ile de France à Bercy les 14, 15 et 16 avril 2006, le Bureau Directeur décide que l'assemblée générale fédérale 2006 se déroulera les 7, 8 et 9 avril 2006, dans un lieu qui reste à choisir.

La séance est levée à 17h.

LIGUES
FRANÇAISES
de handball

HANDBALL FÉMININ

4^{ème} Tournoi de Paris Ile-de-France

une organisation des ligues franciliennes de handball



La FRANCE

Championne du Monde en titre



Le DANEMARK

Championne Olympique



La NORVÈGE

Championne d'Europe



L' ALLEMAGNE

14, 15, 16 Octobre 2005

Stade Pierre de Coubertin

82, avenue Georges Lafont Paris 16^e
Métro porte de St Cloud

Réservations et achats des places:
Ligue PIFO : 01 464 464 46
prix des places : 12 et 8 Euros

Région Ile de France

MAIRIE DE PARIS

Horaires des matchs sous réserve

Vendredi : 18h30 et 20h30

Samedi : 15h00 et 17h00

Dimanche : 14h30 et 16h45



Sport+

ONYX

l'Artisanat
Partenaires régionaux de France

adidas

Razel

ORGANUM
Société de services et de conseil

RMC
INFO TALK SPORT

BON DE COMMANDE - FACTURE

DATES	PRIX	QUANTITÉ	TOTAL
Vendredi 14 Octobre 2005 ALLEMAGNE - DANEMARK à 18h30 FRANCE - NORVEGE à 20h30	8 EUROS NIVEAU HAUT		
	12 EUROS NIVEAU BAS		
Samedi 15 Octobre 2005 DANEMARK - NORVEGE à 15h00 FRANCE - ALLEMAGNE à 17h00	8 EUROS NIVEAU HAUT		
	12 EUROS NIVEAU BAS		
Dimanche 16 Octobre 2005 NORVEGE - ALLEMAGNE à 14h30 FRANCE - DANEMARK à 16h45	8 EUROS NIVEAU HAUT		
	12 EUROS NIVEAU BAS		

Horaires des matchs sous réserve

TOTAL	
TOTAL + Frais d'envois 4,55 euros jusque à 30 billets au-delà 4,91 euros	

Nom Prénom

Adresse

CP Ville

Tél. domicile Tél. bureau E-mail

Club N° Dép Ligue

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de la Ligue PIFO. Si vos billets ne vous parviennent pas 5 jours avant la date du spectacle, réclamer téléphoniquement au 01 464 464 46 (sauf samedi et dimanche). En aucun cas, les billets ne seront échangés, ni remboursés. aucune réclamation ne sera admise après la séance. Vous recevrez votre commande en recommandé avec AR.

RÉSERVATIONS ET ACHATS DES PLACES : 01 464 464 46

CONDITIONS SPÉCIALES : Achat de billet pour 2 jours de Tournoi :

Niveau haut 12 € - Niveau bas 20 €

Achat de billet pour les 3 jours de Tournoi :

Niveau haut 15 € - Niveau bas 25 €

10% de remise pour tout achat supérieur à 30 places

Ligue PIFO 13, allée Jacques Brel 92240 Malakoff
Tél. : 01 46 44 87 68 - Fax 01 46 48 03 81 - E-mail : liguepifo@wanadoo.fr

Tu aimes **les défis**
Tu as **du caractère**

Tu respectes
les règles



Football Rugby Basketball Handball

Les 8 et 9 octobre 2005
Rendez-vous aux Journées de l'Arbitrage

Dans plus de 300 points de rencontre répartis sur toute la France, vous pourrez tous :

- Arbitrer des matches sous les conseils d'un arbitre expérimenté
- Analyser des cas pratiques sur vidéo
- Répondre à des questions quizz
- Découvrir la formation à l'arbitrage
- Exercer votre talent sur le terrain et saisir la chance de devenir un grand arbitre.

Pour connaître le point de rencontre le plus proche de chez vous : www.but.fr

Site le plus proche :



BUT

www.but.fr